

Communiqué de presse - 28/02/2022

ENVIRONNEMENT

## PLAN CLIMAT : LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

### DONNER SON AVIS SUR LE PLAN CLIMAT

[www.lrsy.fr/pcaet](http://www.lrsy.fr/pcaet)

### LES PROCHAINES ÉTAPES DU PLAN CLIMAT

#### MARS 2022

##### *Consultation du public*

Les habitants ont la possibilité de donner leur avis sur l'ensemble des documents du Plan climat, avant son approbation finale.

#### MAI 2022

*Adoption définitive du plan climat air énergie territorial (P.C.A.E.T.)*

#### MI-2022 À MI-2027

*Mise en œuvre du plan climat air énergie territorial (P.C.A.E.T.)*

Depuis 2018, l'Agglomération travaille en collaboration avec de nombreux acteurs et partenaires pour élaborer le Plan climat air énergie territorial (P.C.A.E.T.). Cette réflexion a conduit à la définition d'un programme de 55 actions réparties en 27 axes stratégiques puis 15 enjeux, et d'un ensemble d'indicateurs de suivi.

**Une consultation publique est organisée du 28 février au 28 mars 2022 afin de recueillir les avis des habitants sur les actions envisagées.**

#### **Le P.C.A.E.T., qu'est-ce que c'est ?**

C'est un outil de planification de la politique énergétique et climatique de l'Agglomération qui apporte une réponse collective aux enjeux de qualité de l'air, d'énergie et de changement climatique.

D'une durée de 6 ans, le plan climat-air-énergie territorial prend en compte plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'amélioration de la qualité de l'air ;
- la sobriété énergétique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- l'adaptation au changement climatique.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : l'habitat et l'urbanisme, la mobilité, l'eau, les déchets, les activités agricoles et industrielles...

